

Enquête représentative auprès des parents

Comportements en matière de mobilité des écolières et écoliers en Suisse

Berne, septembre 2026



© Andrea Campiche

Mode de déplacement des écoliers et écolières de 4 à 7 ans

Les dangers sur le chemin de l'école

Accompagnement des enfants sur le trajet scolaire

Pratique des parents-taxis

Notoriété et utilisation du Pedibus

Sommaire

Résumé	3
Comportements en matière de mobilité.....	7
Dangers sur le trajet scolaire	8
Dangers sur le chemin de l'école (question ouverte).....	10
Attentes des parents vis-à-vis des communes (question ouverte)	13
Accompagnement des enfants sur le trajet scolaire	15
Le trajet scolaire et les parents-taxis.....	18
Notoriété et utilisation du Pedibus	19
Qu'est-ce qu'un Pedibus? (Question ouverte).....	20
Quels sont les avantages du Pedibus? (Question ouverte).....	22
Pour quelles raisons le Pedibus n'est-il pas utilisé ? (Question ouverte).....	24
Conclusions sur les comportements de mobilité sur le trajet scolaire et la sécurité des trajets scolaires	26
Conception de l'étude	29

Résumé

Dans le cadre de 795 entretiens en ligne, des parents d'enfants âgés de 4 à 7 ans ont été interrogés sur le trajet scolaire de leurs enfants. L'enquête, financée par le Fonds de sécurité routière (FSR), a été réalisée par YouGov, à la demande de l'ATE Association transports et environnement.

Comportements de mobilité

Comment les enfants se rendent-ils à l'école ?

- De préférence à pied ; environ 70% des enfants se rendent à l'école à pied.
- Le trajet scolaire est l'occasion de faire de l'exercice. Au total, 77% des trajets sont effectués de manière active (à pied, à vélo, en trottinette).
- 10% des trajets scolaires s'effectuent en transports en commun ou en bus scolaire avec des étapes à pied, 9% en voiture et 2% dans une remorque à vélo ou un siège enfant.
- 70% des trajets scolaires font moins d'1 km. 11% font plus de 2 km.

Dangers sur le trajet scolaire

Les chemins piétonniers entre le domicile et l'école sont-ils sûrs sur la totalité du trajet ?

- En moyenne, 41% des parents jugent le trajet scolaire de leurs enfants dangereux. On constate toutefois de grandes différences dans l'évaluation de la sécurité d'un trajet scolaire, en fonction de la région linguistique et de la présence ou non d'un environnement à circulation modérée.
- En Suisse romande et au Tessin, le trajet scolaire est jugé plus dangereux qu'en Suisse alémanique. (Suisse romande : 47% ; Tessin : 52% ; Suisse alémanique : 34%)
- Six enfants sur sept (âgés de 4 à 7 ans) doivent traverser, sur leur trajet scolaire, un tronçon où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (85%). Ce constat vaut aussi bien pour la campagne que pour la ville ou les agglomérations.
- Les trajets scolaires qui longent ou traversent une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus sont jugés sept fois plus dangereux par les parents, que les trajets scolaires effectués dans un environnement routier où les limitations de vitesse sont plus basses.
- Dans l'enquête ouverte, l'accent est principalement mis sur les routes à forte circulation et les axes principaux.
- Les dangers les plus fréquemment cités sont : les traversées de route dangereuses, un trafic dense et des excès de vitesse.

- Les parents mentionnent aussi les zones le long des routes, dangereuses en raison de l'absence de trottoirs ou de trottoirs trop étroits.

Attentes des parents vis-à-vis des communes

Quelles sont les attentes des parents pour que le trajet scolaire soit moins dangereux ?

Les parents souhaitent un environnement routier dans lequel les enfants puissent se rendre à pied de la maison à l'école en toute sécurité et de manière autonome. Les mesures visant à renforcer la sécurité sur le trajet scolaire se concentrent principalement sur trois domaines :

- Les infrastructures : des trottoirs sûrs sur toute la longueur et des passages piétons sécurisés
- La vitesse : limitations de vitesse plus basses, contrôles de police plus fréquents, surveillance par radar, réductions de la vitesse et mesures de modération du trafic
- Les solutions organisationnelles : patrouilleurs et patrouilleuses scolaires, Pedibus, bus scolaire ou liaisons de transports en commun

Accompagnement des enfants sur le trajet scolaire

Combien d'enfants se rendent seuls à l'école ou à la maternelle et quelles sont les raisons qui justifient un accompagnement ?

- La moitié des enfants se rend à l'école accompagnés d'adultes (50%).
- Différences notables : en ville, les enfants sont nettement plus souvent accompagnés par des adultes qu'à la campagne (53% contre 39%). En Suisse romande et au Tessin, la majorité des enfants sont accompagnés par des adultes (71%, 84%).
- Tendance : en Suisse alémanique, les enfants sont nettement moins souvent accompagnés par des adultes. Depuis 2016, on observe toutefois une augmentation de 19% à 29%.
- La circulation est le principal facteur d'accompagnement. Le danger perçu lié à la circulation (46%) est cité comme la principale raison pour laquelle les enfants sont accompagnés.
- Les enfants qui se déplacent dans un environnement routier où la vitesse est réduite sont nettement moins souvent accompagnés que ceux qui doivent traverser une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (42% contre 54%).

Les parents-taxis

Dans quelle mesure les parents-taxis sont-ils répandus et pour quelles raisons ?

- Un enfant sur quatre bénéficie régulièrement des parents-taxis.
- Avec des différences notables : en Suisse alémanique, les parents-taxis sont nettement moins répandus qu'en Suisse romande et au Tessin.
- Les enfants sont nettement plus souvent conduits en voiture tous les jours en ville qu'à la campagne (14% contre 5%).
- La distance à parcourir pour se rendre à l'école a un impact sur la fréquence à laquelle un enfant est conduit en voiture. Cependant, environ 40% à 50% des trajets qui se font en voiture, le sont sur des distances accessibles à pied.

Pedibus

Les parents connaissent-ils le Pedibus et quels sont ses avantages ?

- En Suisse romande et au Tessin, le Pedibus est bien implanté. 92% des parents le connaissent. Respectivement 20% et 25% l'ont déjà utilisé eux-mêmes.
- Le Pedibus est apprécié mais encore peu connu en Suisse alémanique, où son taux de notoriété est de 27%, et son taux d'utilisation est de 14%.
- Parmi les avantages du Pedibus, les parents citent la sécurité en premier lieu, mais aussi la simplification de l'organisation et le gain de temps pour eux-mêmes. Pour les enfants, le Pedibus est synonyme d'activité physique et améliore leur autonomie et leurs compétences sur le chemin de l'école. Les enfants peuvent ainsi assumer davantage de responsabilités. Enfin, il est également considéré comme une mesure judicieuse de modération du trafic aux abords de l'école.
- Que comprennent les parents par le terme Pedibus ? Le Pedibus a une connotation positive aux yeux des parents et est considéré comme une solution innovante alliant activité physique, sécurité routière et coopération parentale.
- L'absence de ligne de Pedibus dans leur propre quartier est la raison la plus fréquemment citée pour expliquer pourquoi le Pedibus n'est pas utilisé (178 mentions).

Conclusions

Importance d'une mobilité active et sûre

L'enquête nationale menée auprès des parents dresse un état des lieux des dangers sur le trajet scolaire, de l'accompagnement sur ce trajet et des parents-taxis. Les trajets

scolaires effectués de manière autonome à pied favorisent la santé, la vigilance, les contacts sociaux ainsi que les compétences routières des enfants et sont essentiels à leur développement. Il convient de préserver la part élevée de mobilité active (77%) et, si possible, de l'augmenter.

Lacunes en matière de sécurité et mesures à prendre

Plus de 40% des parents jugent le trajet scolaire dangereux. Ce constat est corroboré par leurs retours : absence de trottoirs, traversées dangereuses et trafic dense. Seuls 15% des enfants âgés de 4 à 7 ans empruntent un itinéraire qui ne traverse pas une route à 50 km/h ou plus.

Les parents accompagnent leurs enfants principalement en raison d'infrastructures insuffisantes, de longs trajets ou d'un trafic dense. Si un accompagnement temporaire peut s'avérer judicieux, le trajet à pied en toute autonomie doit rester l'objectif à court terme. Un environnement routier sûr favorise la mobilité autonome et soulage les familles ainsi que les communes.

Recommandations d'action pour des trajets scolaires sûrs

- Lorsque les trajets scolaires sont dangereux, les parents estiment qu'il est urgent d'agir au niveau des infrastructures, des limitations de vitesse et des contrôles.
- Au cœur des préoccupations des parents, on trouve les routes très fréquentées où les vitesses sont trop élevées.
- Les trajets scolaires qui ne longent pas ou ne traversent pas de routes limitées à 50 km/h sont perçus comme plus sûrs, et les enfants sont moins souvent accompagnés ou conduits en voiture sur ces trajets. Cela profite aux enfants, aux parents et aux communes.
- Les communes et le canton, en tant que propriétaires des routes, sont concernés : des chemins piétonniers sûrs, du domicile à l'école. (Conformément au mandat constitutionnel visant à garantir des réseaux de chemins piétonniers sûrs de bout en bout, selon la loi sur les chemins piétonniers et les sentiers de randonnée.)
- Mener des actions de sensibilisation qui favorisent les déplacements à l'école à pied, et limitent le recours aux parents-taxis.
- Le Pedibus est une solution à mettre en place rapidement. Il est considéré comme sûr, sain, bien accepté et il soulage les parents. Bien implanté en Suisse romande et au Tessin, il reste encore peu connu dans de nombreuses régions de Suisse alémanique.

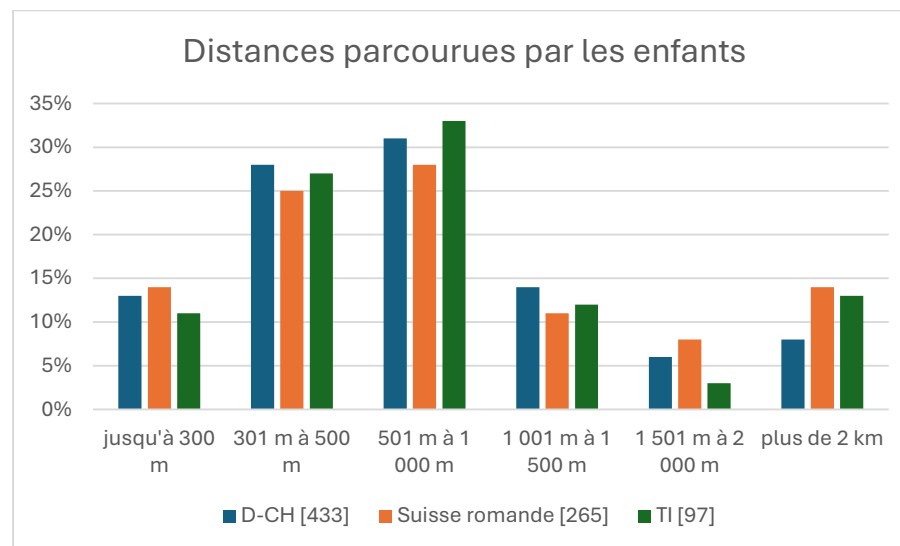
Comportements en matière de mobilité

Comment les enfants âgés de 4 à 7 ans se rendent-ils à l'école en Suisse ?

La mobilité active est la norme

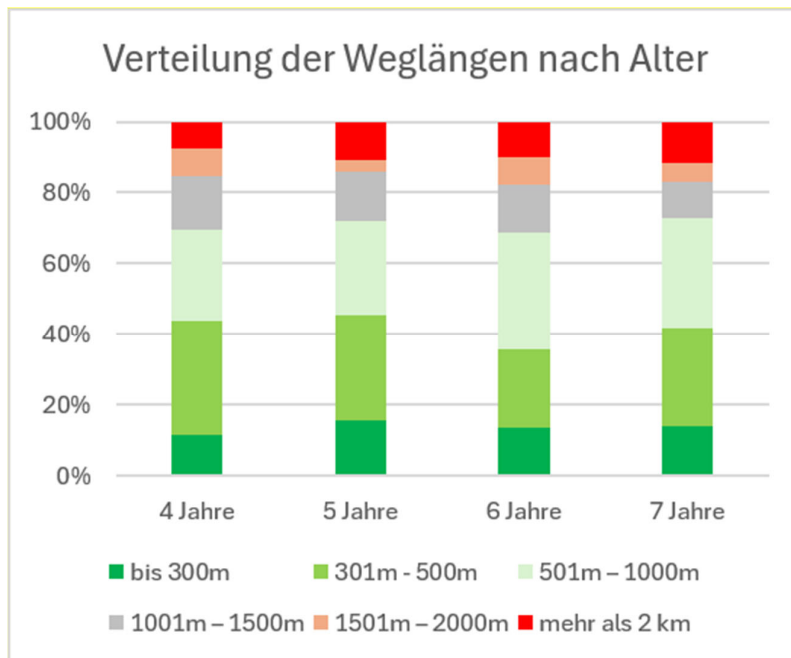
Pour 70% d'entre eux, le trajet scolaire se fait à pied. Le vélo (4%) et la trottinette (3%) sont rarement utilisés. Au total, 77% des trajets scolaires en Suisse sont donc effectués de manière active. 10% des trajets scolaires s'effectuent en transports en commun ou en bus scolaire (y compris les trajets à pied jusqu'à l'arrêt), 9% en voiture et 2% dans une remorque à vélo ou un siège enfant.

La majorité des trajets scolaires sont inférieurs à 1 km (70%). 83% de tous les trajets scolaires sont inférieurs à 1,5 km. 11% des trajets scolaires sont plus longs soit 14% en Suisse romande, 13% au Tessin et 8% en Suisse alémanique. À la campagne, le trajet scolaire est en moyenne légèrement plus long qu'en ville. Il n'y a pas de différence selon l'âge, les plus jeunes enfants ont des trajets scolaires d'une durée similaire à ceux des plus grands.



La répartition des distances de trajet est similaire dans les trois régions du pays. Au Tessin et en Suisse romande, on observe davantage de trajets scolaires de plus de 2 km.

Question : Quelle est la longueur du trajet vers l'école enfantine ou l'école de l'enfant (distance effective entre la maison et l'école, pas celle entre la garderie, l'école à horaire continu ou d'autres lieux de garde et l'école enfantine/l'école) ? Base : n = 795



Les plus jeunes ont des trajets scolaires d'une longueur similaire à ceux des plus âgés.

Base : n = 795

Dangers sur le trajet scolaire

De nombreux trajets scolaires sont jugés dangereux par les parents.

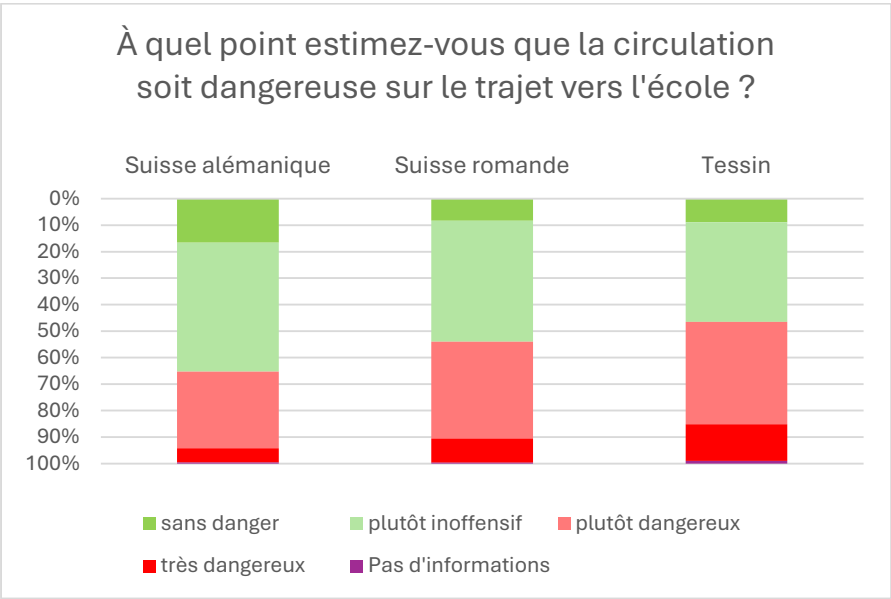
41% des parents jugent le trajet scolaire de leur enfant dangereux. Cette perception varie nettement selon la région linguistique : en Suisse alémanique, 34% des parents jugent le trajet scolaire dangereux, contre 47% en Suisse romande et 52% au Tessin.

Traversées de routes limitées à 50 km/h

Deux tiers des trajets scolaires des enfants de 4 à 7 ans longent un tronçon où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (63%). Six enfants sur sept doivent traverser un tronçon où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (85%).

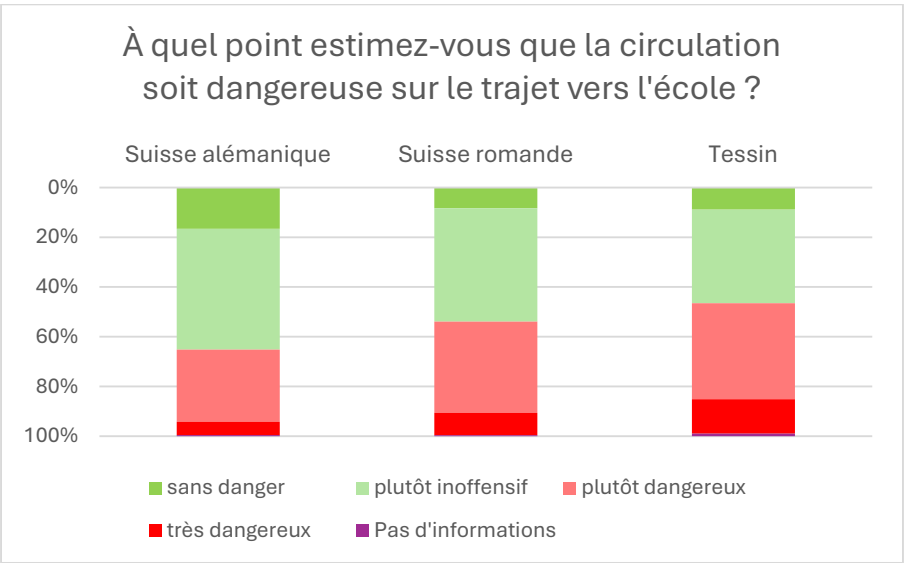
Le niveau de dangerosité que les parents attribuent au trajet scolaire dépend dans une large mesure du fait que leur enfant doive ou non traverser une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus. 92% de tous les trajets jugés très dangereux passent par, ou longent, une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus. Les trajets scolaires qui traversent une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus, ou qui longent une telle route, sont jugés sept fois plus souvent très dangereux que les trajets scolaires qui se déroulent dans un environnement où la circulation est modérée sur toute la longueur du parcours. Le problème posé par le fait que des écolier·ères encore très jeunes

doivent traverser des routes où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus se pose aussi bien en ville/en agglomération qu'à la campagne.



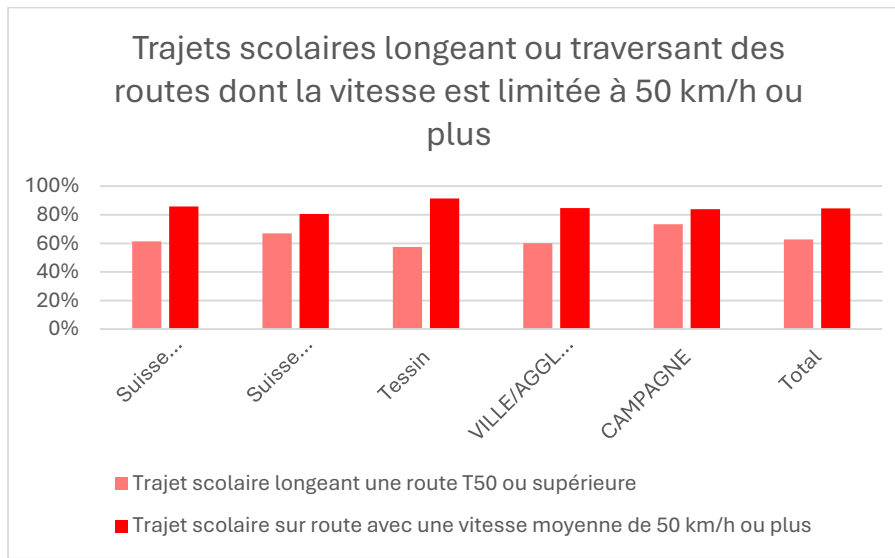
Question : A quel degré de dangerosité estimez-vous le trajet vers l'école de l'enfant en termes de trafic ?

Base : n = 795



Question : Dans quelle mesure estimez-vous que le trajet scolaire de l'enfant est dangereux en termes de circulation ?

Base : n = 795



Six enfants sur sept (âgés de 4 à 7 ans) doivent traverser, sur leur trajet scolaire, un tronçon où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (85%). Les traversées dangereuses sur des routes limitées à 50 km/h ou plus se retrouvent dans des proportions similaires dans les différentes régions linguistiques, à la campagne comme en ville ou en agglomération.

Questions : Le trajet vers l'école de l'enfant longe-t-il (également) une rue avec limitation de vitesse à 50 km/h ou plus ? Votre enfant doit-il traverser une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus sur son trajet scolaire ?

Base : n = 795

Dangers sur le trajet scolaire (question ouverte)

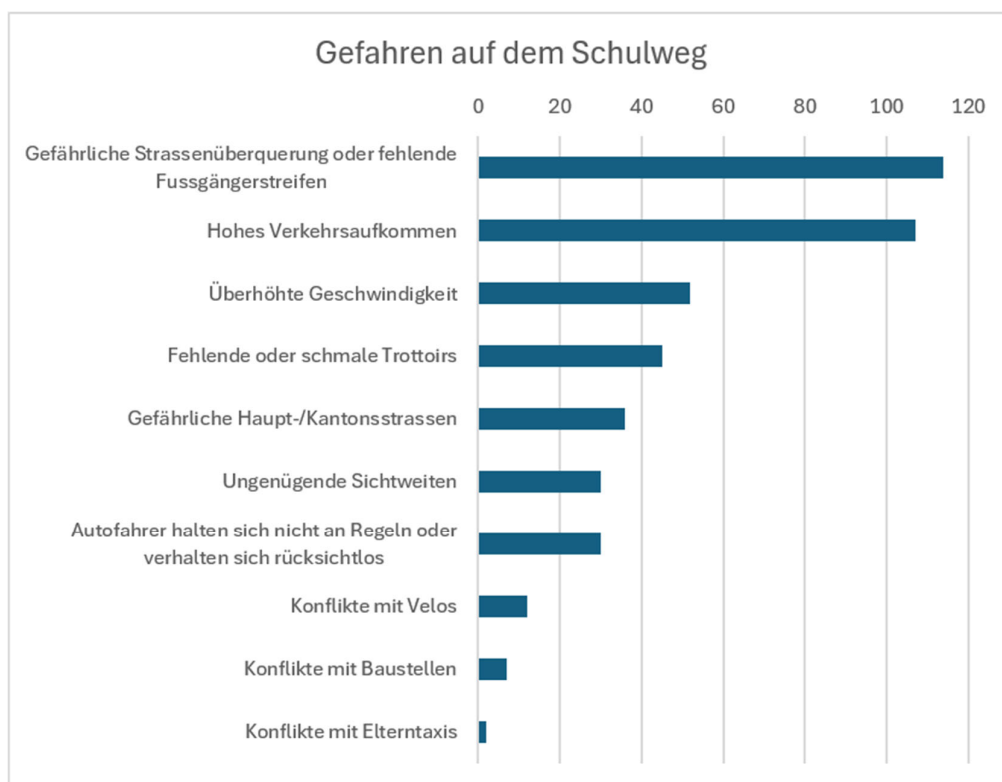
Question : « Si votre enfant se rend à l'école à pied, quels sont les dangers ou les endroits dangereux sur son trajet scolaire ?

Il peut s'agir de comportements dangereux (vitesse excessive, passage trop près, non-respect des stops...) ou de problèmes liés à l'infrastructure routière (visibilité insuffisante, absence de trottoir, passage piéton dangereux...). »

Les préoccupations des parents en matière de sécurité portent principalement sur les routes très fréquentées et les axes routiers principaux.

- Les traversées de route dangereuses, le trafic dense et les excès de vitesse sont les éléments les plus fréquemment cités.
- Il existe également des zones dangereuses le long des routes, en raison de l'absence de trottoirs ou de leur étroitesse.

- Lors de la traversée de routes très fréquentées, les dangers peuvent également se cumuler : un passage piéton dangereux associé à un trafic dense, à des vitesses trop élevées et à des conducteur·rices distrait·es qui ne s'arrêtent pas.



Question ouverte : « Lorsque votre enfant se déplace à pied, quels sont les dangers ou les points dangereux sur son trajet scolaire ? Il peut s'agir de comportements dangereux (vitesse excessive, passage trop près, non-arrêt...) ou de problèmes liés à l'infrastructure routière (visibilité insuffisante, absence de trottoir, passage piéton dangereux...). »

Base: 457 mentions

<i>Catégorie</i>	<i>Citations originales des parents</i>	<i>Nombre de mentions</i>
Traversée dangereuse ou absence de passage piéton	Traversée dangereuse, juste à côté d'une route principale	114
Trafic dense	<i>Le chemin longe une route principale très fréquentée.</i>	107

Vitesse excessive	<i>Vitesse excessive, grand axe routier</i>	52
Absence de trottoirs ou trottoirs étroits	Circulation très rapide, trottoirs manquants	45
Routes principales/cantonales dangereuses	Obligation de marcher tout le long de la route principale, faute d'alternative. Route très fréquentée avec voie de tramway.	36
Visibilité insuffisante	Virage dangereux, absence de trottoir, uniquement un marquage au sol.	30
Les automobilistes ne respectent pas les règles ou se comportent de manière imprudente (ne s'arrêtent pas, sont distraits par leur téléphone)	<i>Une route très fréquentée. Nous avons constaté que, malgré les passages piétons, certains automobilistes ne s'arrêtent pas et ne remarquent même pas les enfants au bord de la route (téléphone portable au volant). Régulièrement, des voitures passent à côté de nous à 50 km/h sans freiner.</i>	30
Conflits avec les vélos	Malgré l'interdiction de circuler, des vélos, des vélos électriques et des cyclomoteurs roulent à une vitesse excessive.	12
Conflits liés aux chantiers	Chantiers et circulation dense de camions	7
Conflits avec les parents-taxis	Absence de trottoir, voitures en stationnement et en circulation (principalement des ««»)»)	2
Déclarations non classées		22

Attentes des parents vis-à-vis des communes (question ouverte)

Question : « Que faudrait-il faire / que devrait faire la commune pour que le trajet scolaire soit moins dangereux ? »

Les parents attendent des communes un environnement routier sûr sur tout le trajet, dans lequel les enfants peuvent se rendre à pied de leur domicile à l'école en toute sécurité et de manière autonome.

En matière d'infrastructures:

- Des trottoirs sûrs sur tout le trajet (25 mentions)
- Des passages piétons sécurisés (20)
- Des passages piétons supplémentaires (18)

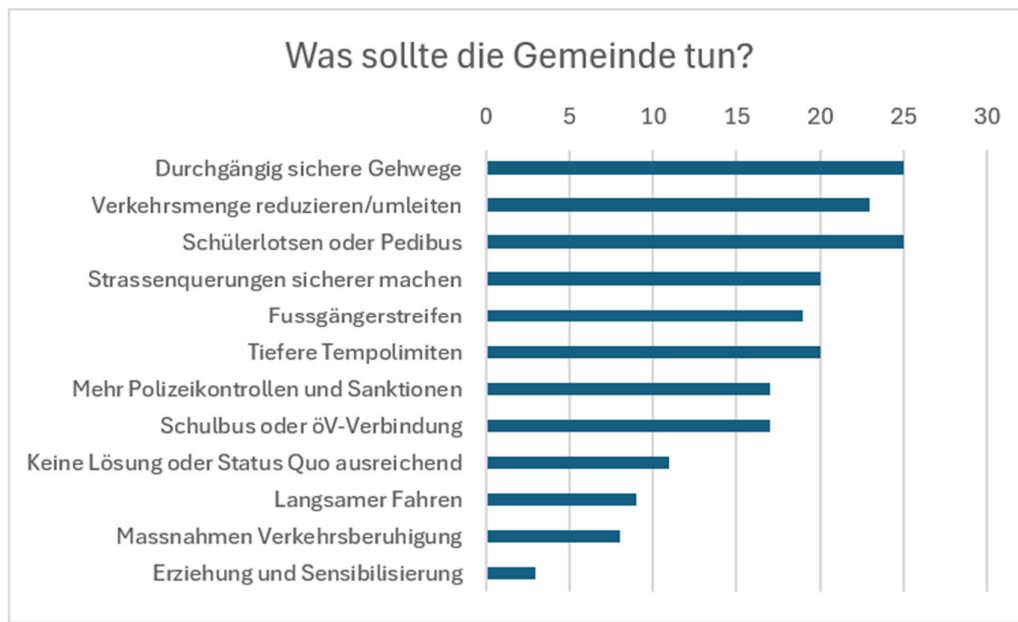
La **vitesse** et le volume de circulation constituent un autre sujet de préoccupation. Les parents attendent des mesures de différentes natures :

- Des limitations de vitesse plus basses, notamment la limitation à 30 km/h (20)
- Des contrôles de police et une surveillance par radar, en particulier aux passages piétons délicats (17)
- Une conduite plus prudente (9)
- Mesures de modération du trafic (8)
- Réduire ou dévier le volume de circulation (23)

En complément des mesures visant à garantir un environnement routier sûr, les parents attendent de leur commune des solutions organisationnelles pouvant être mises en œuvre à court terme :

- des accompagnateur·rices scolaires ou un Pedibus (25)
- un bus scolaire ou une liaison par les transports en commun (17)

Dans quelques rares réponses, aucune mesure concrète n'est proposée, soit parce que la situation actuelle est jugée satisfaisante, soit parce qu'aucune alternative permettant d'améliorer la sécurité sur le trajet scolaire ne vient à l'esprit (11).



Question : Que faudrait-il faire / que devrait faire la commune pour que le trajet scolaire soit moins dangereux ?

Base : 184 réponses

Que devrait faire la commune	Exemples de citations de parents	Nombre de mentions
Des trottoirs sûrs sur tout le trajet	Aménager des trottoirs sur tout le trajet	25
Réduire/détourner le trafic	<i>Limiter la circulation sur la route aux heures où les enfants se rendent à l'école</i>	23
Patrouilleurs scolaires ou Pedibus	<i>Des patrouilleurs à ce grand carrefour; elle devrait renforcer la prévention, même si des patrouilleur·euses sont postés aux passages piétons</i>	25
Rendre les traversées de rue plus sûres	Installer des feux tricolores pour traverser et mettre en place des caméras de surveillance. Un feu de signalisation ou un passage souterrain	20
Passages piétons	Davantage de passages piétons	19
Des limitations de vitesse plus basses	Zone 30. Sur la route principale, marquage coloré sur les côtés de la chaussée pour	20

	inciter à ralentir et limiter la vitesse à 30 km/h	
Davantage de contrôles de police et de sanctions	<i>Un gros radar peut être dissuasif. Présence policière renforcée</i>	17
Bus scolaire ou liaison par les transports en commun	Liaison directe par les transports en commun-	17
Aucune solution ou le statu quo ne suffit	Je ne vois pas de solution	11
Ralentir la vitesse	Limiter la vitesse sur ce tronçon, placer un agent de police municipale bien visible pour inciter les automobilistes à ralentir	9
Mesures de modération du trafic	Ajouter des passages piétons et trouver une solution pour ralentir les voitures	8
Éducation et sensibilisation	<i>Sensibiliser les conducteur·rices</i>	3

Accompagnement des enfants sur le chemin de l'école

Combien d'enfants se rendent seuls à l'école ou à la maternelle et quelles sont les raisons qui justifient un accompagnement ?

La moitié des enfants se rend à l'école accompagnée d'adultes (50%). 7% des enfants sont accompagnés d'enfants plus âgés, 23% d'autres enfants du même âge et 19% se rendent à l'école seuls. Avec l'âge, l'accompagnement par les parents diminue progressivement, passant de 63% (enfant de quatre ans) à 33% (enfant de sept ans). Les enfants qui évoluent dans un environnement routier où la vitesse est réduite sont clairement moins souvent accompagnés que ceux qui doivent traverser une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (42% contre 54%).

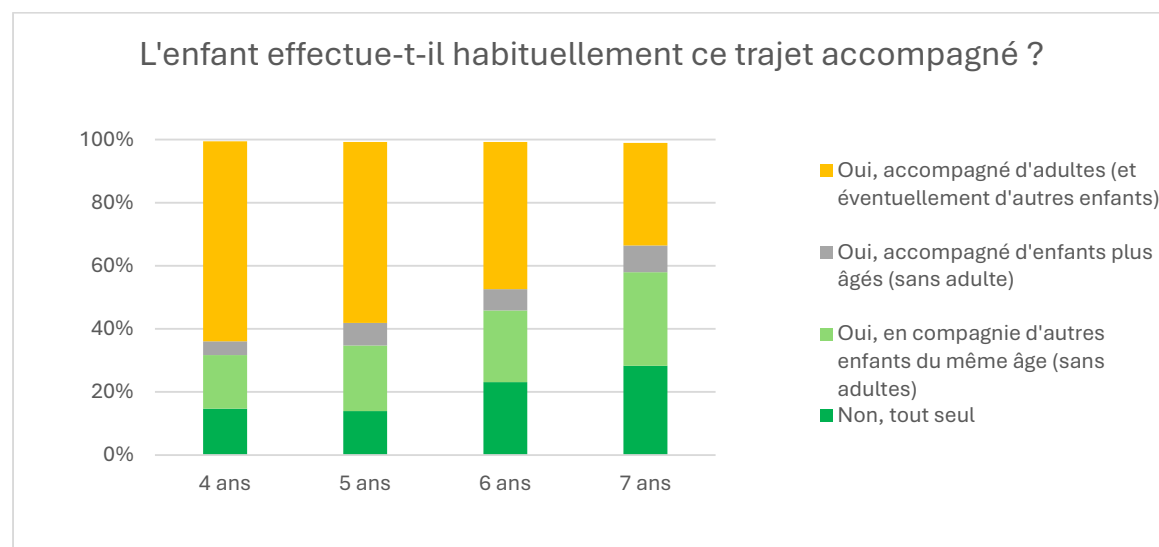
Il y a des différences marquées entre la ville, où 53% des enfants sont plus souvent accompagnés par des adultes et la campagne où seulement 39% des enfants sont accompagnés. En Suisse romande et au Tessin, la plupart des enfants se déplacent en compagnie d'adultes (71%, 84%). En revanche, les enfants sont nettement moins

souvent accompagnés en Suisse alémanique ou à la campagne (53% contre 39%). En Suisse alémanique, 62% des enfants se rendent à l'école maternelle ou à l'école de manière autonome, seuls ou avec des camarades du même âge. C'est donc trois fois plus souvent qu'en Suisse romande (22%) ou six fois plus souvent qu'au Tessin (9%).

La dangerosité du trajet scolaire ou l'âge des enfants sont cités comme **principales raisons** justifiant l'accompagnement par des adultes ou des enfants plus âgés. D'autres raisons importantes sont la longue distance à parcourir ou le fait de combiner ce trajet avec celui d'un frère ou d'une sœur plus âgée(e).

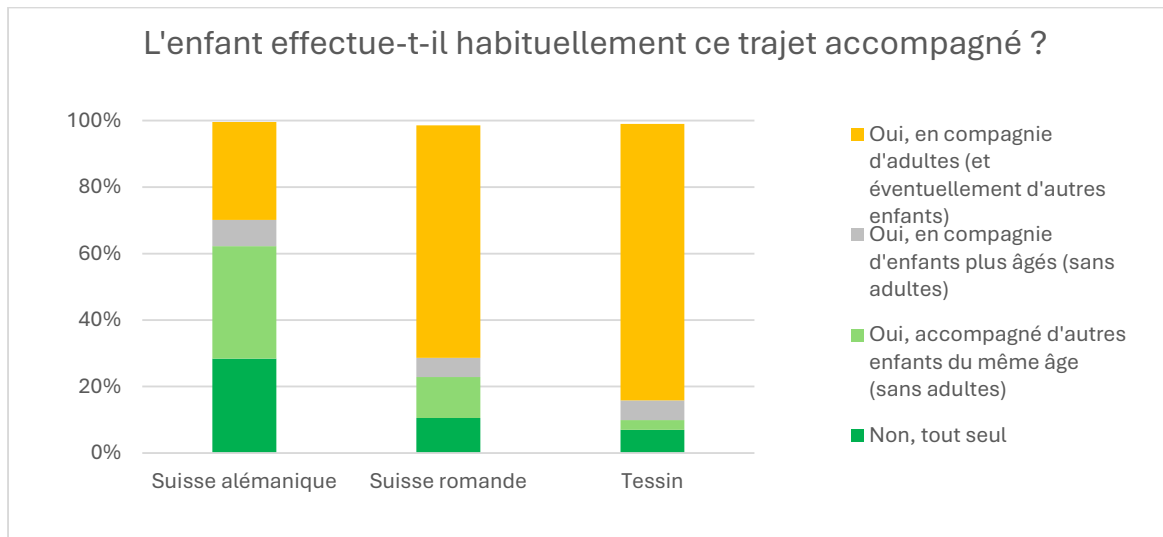
Evolution du taux d'accompagnement en 10 ans

En Suisse alémanique, l'accompagnement par les parents a augmenté depuis une étude similaire menée il y a 10 ans. L'accompagnement par les parents est passé de 19% à 29%. Au Tessin et en Suisse romande, ce taux est resté stable, à un niveau plus élevé.



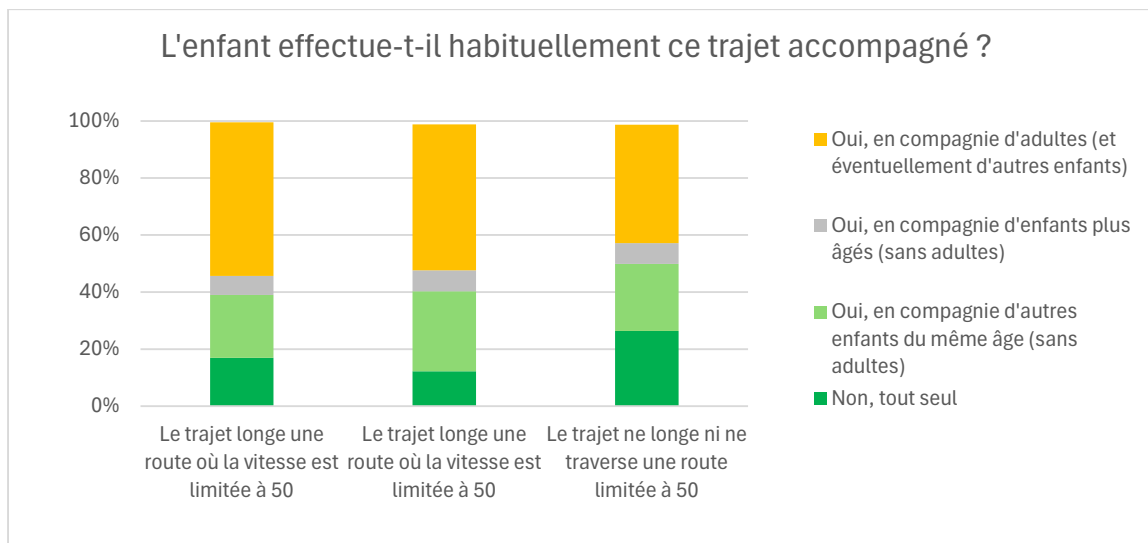
Question : L'enfant effectue-t-il généralement le trajet vers l'école maternelle ou l'école en compagnie d'un parent ?

Base : n = 795



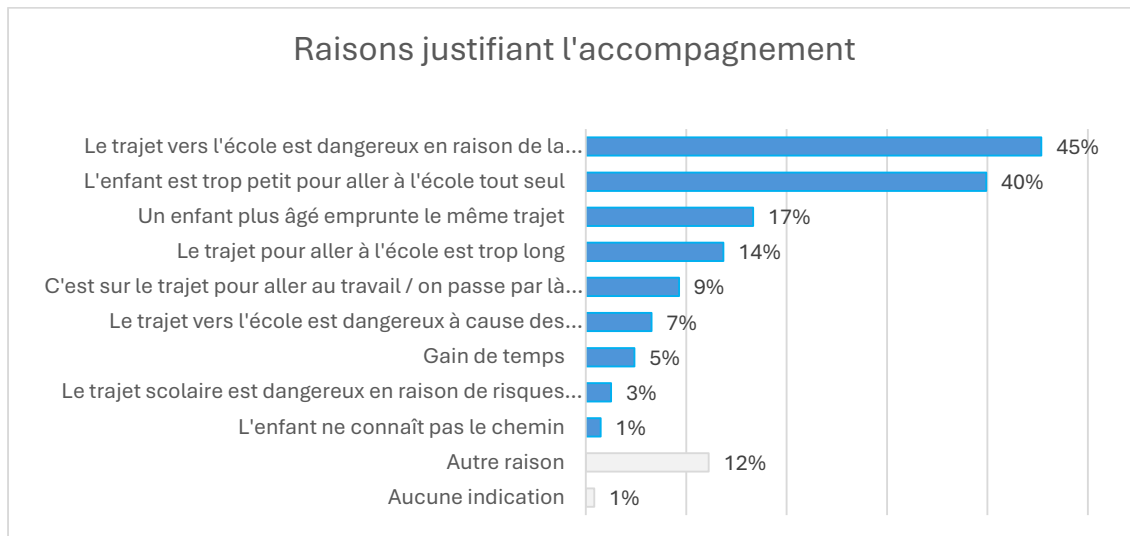
En Suisse romande et au Tessin, la plupart des enfants sont accompagnés par des adultes (71%, 84%). En Suisse alémanique, en revanche, les enfants sont nettement moins souvent accompagnés par des adultes (29%).

Base: n = 795



Les enfants qui évoluent dans un environnement routier où la vitesse est réduite sont nettement moins souvent accompagnés que ceux qui doivent traverser une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (42% contre 54%).

Base : n = 795



Question : Quelles sont les deux principales raisons pour lesquelles l'enfant effectue le trajet entre la maison et l'école maternelle ou l'école en compagnie d'un adulte ou d'un enfant plus âgé (que ce soit à pied, en transports en commun, en voiture ou autre) ?

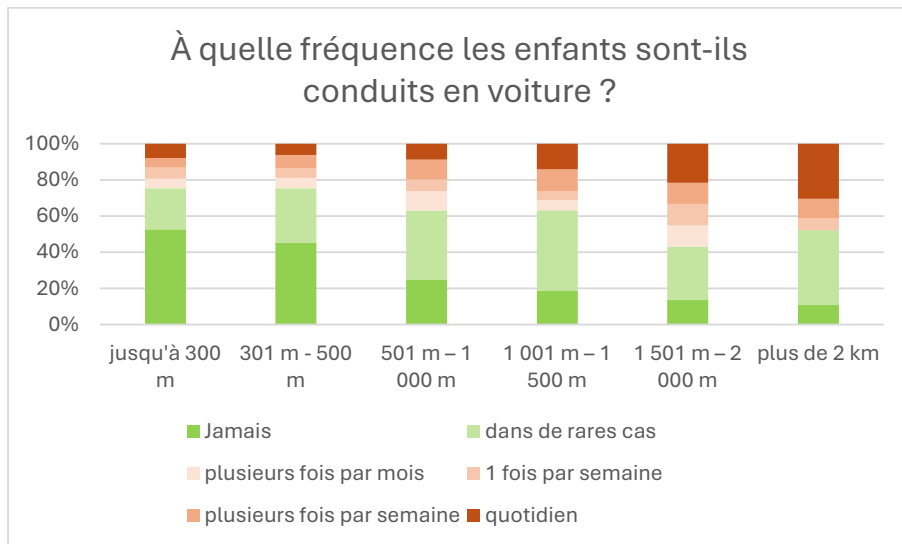
Filtre : accompagné d'enfants plus âgés / d'un adulte

Base : n = 474

Le trajet vers l'école avec les parents-taxis

Un enfant sur quatre est régulièrement conduit à l'école en voiture (12% tous les jours, 10% plusieurs fois par semaine, 6% une fois par semaine). La proportion de parents qui conduisent leurs enfants en voiture est nettement plus faible en Suisse alémanique. En ville, les enfants sont nettement plus souvent conduits en voiture tous les jours qu'à la campagne (14% contre 5%).

Si l'on part du principe que les distances raisonnables pour les tranches d'âge étudiées se situent entre 500 et 1 500 mètres, environ 30 à 50% des trajets scolaires actuellement effectués en voiture pourraient, en termes de distance, être parcourus à pied. Il ne s'agit là que d'une fourchette approximative. Pour déterminer ce qui est raisonnable, il faut tenir compte, outre l'âge des enfants, des éventuels dénivelés et de la qualité de l'environnement routier.



La longueur du trajet scolaire influe sur la fréquence à laquelle un enfant est conduit en voiture. Mais de nombreux trajets effectués par des parents-taxis remplacent des trajets qui pourraient être effectués à pied.

Question : À quelle fréquence votre enfant est-il conduit à l'école en voiture par vous ou par un tiers ?

Base : n = 843

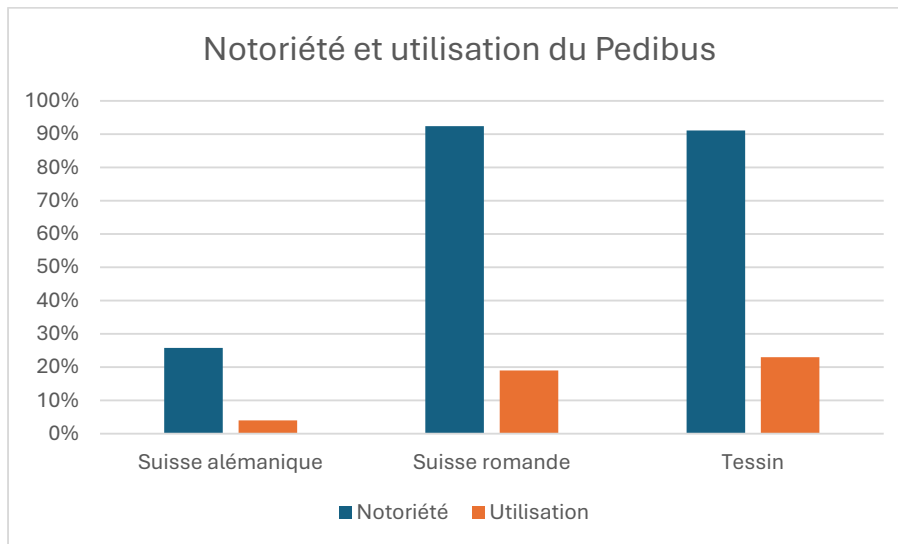
Notoriété et utilisation du Pedibus

Les parents connaissent-ils le Pedibus et quels avantages en apprécient-ils ?

En Suisse romande et au Tessin, le Pedibus est bien implanté et apprécié. 92% des parents le connaissent. 20%, respectivement 25%, l'ont déjà utilisé eux-mêmes. En Suisse alémanique, le Pedibus est connu seulement par 27% des parents dont 14% l'ont utilisé. Sa notoriété est légèrement supérieure en ville qu'à la campagne.

Les parents citent comme **avantages du Pedibus** la sécurité, le gain de temps ainsi que le renforcement de l'autonomie et du sens des responsabilités chez les enfants.

Raisons de la non-utilisation : pour cette question ouverte également, deux réponses reviennent le plus souvent : soit il n'y a pas de Pedibus dans la région, soit le trajet vers l'école est trop long ou trop court.



Question: Avez-vous déjà entendu parler du Pedibus ? Votre enfant s'est-il déjà rendu à la maternelle ou à l'école en Pedibus ?

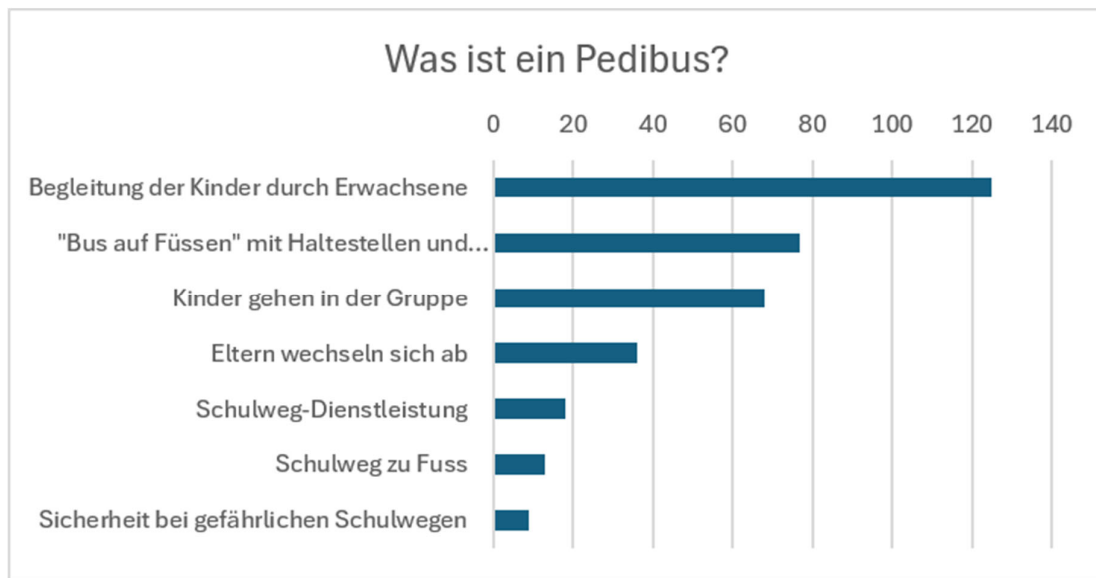
Base: n=795

Qu'est-ce qu'un Pedibus ? (Question ouverte)

Question : « Veuillez nous expliquer brièvement, avec vos propres mots, ce que vous entendez par le terme Pedibus. »

Le terme Pedibus a une connotation positive aux yeux des parents et est considéré comme une solution innovante alliant activité physique, sécurité routière et coopération parentale.

Parmi les 381 réponses recueillies, l'accompagnement par des adultes a été l'élément le plus fréquemment cité pour décrire le Pedibus (125 mentions). Viennent ensuite la métaphore imagée du bus (77), le mode d'organisation consistant à ce que les enfants marchent en groupe (68) et que les parents se relaient (36), ou encore le fait qu'il s'agisse simplement d'un service pratique (18 mentions).



Question : Veuillez nous expliquer brièvement, avec vos propres mots, ce que vous entendez par le terme Pedibus.

Base : 381 réponses

Catégorie	Description	Nombre de mentions
Accompagnement des enfants par des adultes	Les enfants sont accompagnés	125
«Bus à pied» avec arrêts et horaires	Le Pedibus est considéré et	77
Les enfants se déplacent en groupe	Les enfants se rendent à l'école ensemble.	68
Les parents se relaient	Le Pedibus repose sur la participation tournante	36
Service de transport scolaire	Le Pedibus, un service de ramassage et de dépose.	18
Trajet scolaire à pied	Avec le Pedibus, les enfants effectuent le trajet à pied.	13
Sécurité sur les trajets scolaires dangereux	Le Pedibus renforce la sécurité des enfants et	9

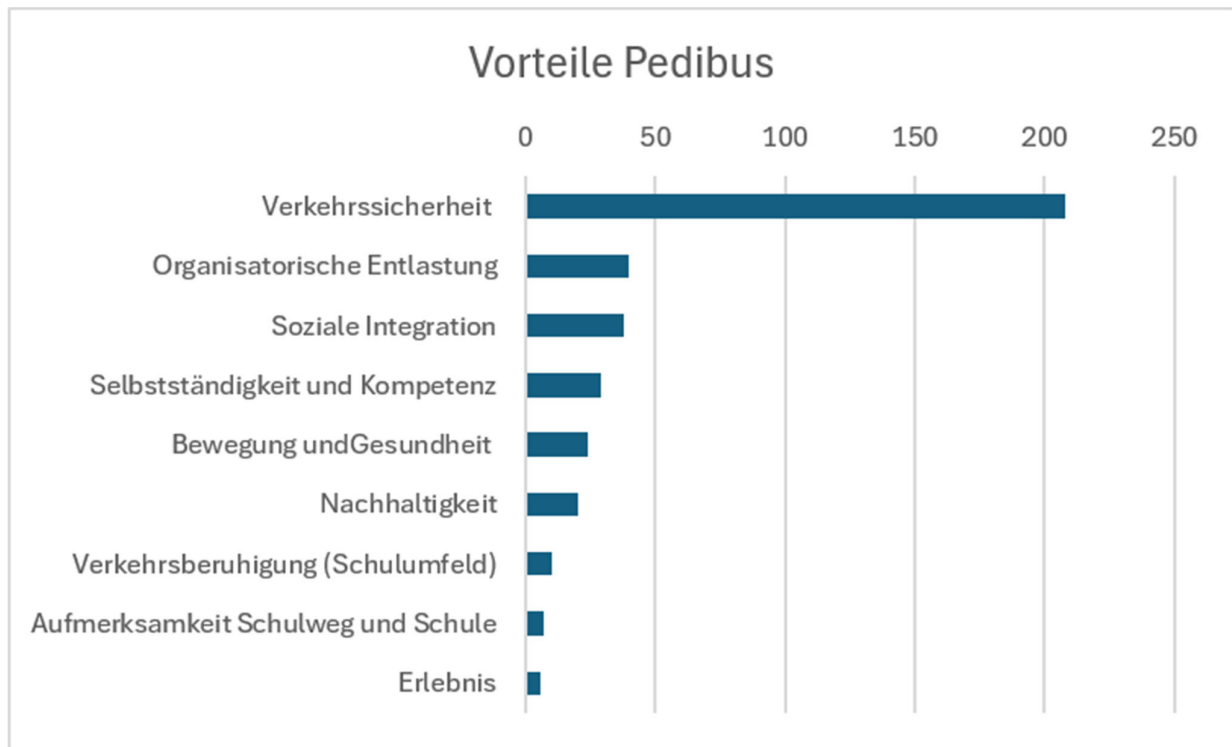
	intervient sur les trajets scolaires dangereux.	
Évaluation personnelle	Avantages personnels, obstacles, sans définition.	9
Je ne sais pas	Réactions des parents qui ne connaissent pas ce terme.	8
Commentaires non classables		18
Total		381

Quels sont les avantages du Pedibus ? (Question ouverte)

Question : « Selon vous, quels sont les avantages du Pedibus ? »

Le Pedibus est considéré comme une mesure de prévention tant comportementale que contextuelle, dans la mesure où il renforce les compétences des enfants en matière de sécurité routière tout en réduisant le transport individuel motorisé assuré par les parents. Sont également appréciés le soulagement organisationnel pour les parents, ainsi que, pour les enfants, les contacts sociaux et l'activité physique en plein air.

La sécurité arrive de loin en tête.



Question : Selon vous, quels sont les avantages du Pedibus ?

Base : 382 réponses

<i>Catégorie</i>	<i>Exemple de citation d'un parent</i>	<i>Nombre</i>
Sécurité routière	Un adulte accompagne les enfants et assure la surveillance, même dans les passages dangereux.	208
Allègement de la charge organisationnelle	Les parents ne sont pas tous obligés d'accompagner les enfants peut se relayer	40
Intégration sociale	Les enfants font le trajet entre la maison et l'école avec leurs amis	38
Autonomie et compétences	Autonomie de l'enfant, réduction de la pollution, sensibilisation à la circulation routière	29
Activité physique et santé	Sociabilité : les trajets se font toujours à pied, ce qui est bon pour la santé.	24
Développement durable	Moins de circulation, les enfants font de l'exercice	20
Modération du trafic (aux abords de l'école)	Les parents-taxis deviennent inutiles.	10
Attention au trajet scolaire et à l'école	Apprentissage des règles de circulation routière	7

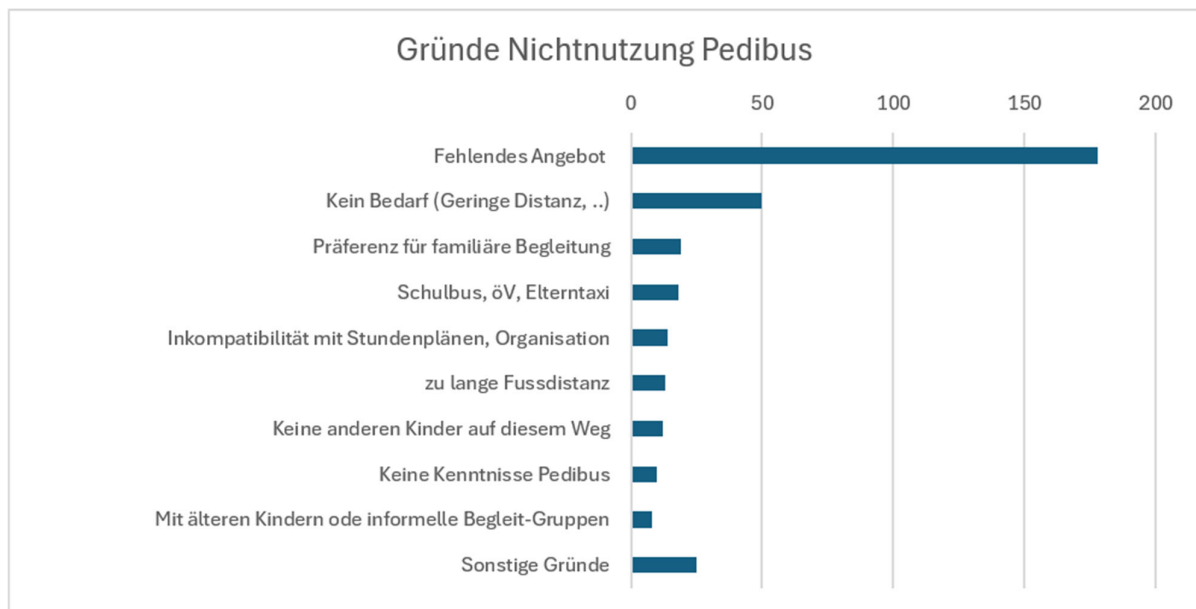
Expérience	Les enfants vivent ensemble de nombreux moments passionnants sur le chemin, découvrent la météo et les saisons	6
Réponses non classables		17
<i>Total</i>		<i>399</i>

Pour quelles raisons le Pedibus n'est-il pas utilisé ? (Question ouverte)

Question : « Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé le Pedibus jusqu'à présent ? »

L'absence de ligne de Pedibus dans le quartier de résidence est la raison la plus fréquemment citée pour expliquer pourquoi le Pedibus n'est pas utilisé (178 mentions). Vient ensuite la courte distance à parcourir pour se rendre à l'école, qui ne nécessite pas de Pedibus (50). Une distance trop longue à parcourir à pied est en revanche une raison nettement moins fréquente (18).

Le fait que les parents apprécient d'accompagner eux-mêmes leur enfant, l'existence d'un bus scolaire, des horaires scolaires incompatibles ou les horaires de travail des parents sont d'autres raisons pour lesquelles l'enfant ne se rend pas à l'école en Pedibus.



Question : Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé le Pedibus jusqu'à présent ?

Base : 322 réponses

<i>Catégorie</i>	<i>Brève description</i>	<i>Nombre de mentions</i>
Absence d'offre	Il n'existe aucune ligne de Pedibus en activité dans le quartier résidentiel, dans le village ou dans l'ensemble de la circonscription scolaire, ou bien une ligne autrefois en activité a été supprimée faute de participation.	178
Pas de besoin (par exemple, distance réduite)	Un trajet scolaire très court et simple rend l'accompagnement superflu.	50
Préférence pour l'accompagnement familial	Les parents, grands-parents ou personnes de référence privées accompagnent eux-mêmes l'enfant à l'école, car ils considèrent ce trajet comme un moment précieux à passer en famille ou comme un devoir parental.	19
Bus scolaire, transports en commun, parents-taxis	Les enfants empruntent le bus scolaire, les transports en commun ou la voiture particulière (parents-taxis).	18
Incompatibilité avec les horaires, organisation	Les horaires de travail irréguliers des parents, les emplois du temps serrés, la coordination de plusieurs enfants se trouvant à différents endroits ou des procédures d'inscription jugées trop compliquées empêchent la participation.	14
Distance à pied trop longue	Le trajet scolaire n'est pas praticable à pied en raison de distances trop importantes.	13

Aucun autre enfant sur ce trajet	Aucun autre enfant n'emprunte ce trajet pour une ligne de Pedibus	12
Méconnaissance du Pedibus	Le modèle ou l'existence d'une ligne de Pedibus dans sa propre commune n'est pas connu.	10
Avec des enfants plus âgés ou un groupe d'accompagnement informel	L'enfant peut se joindre à des enfants plus âgés ou à ses frères et sœurs.	8
Total		322

Conclusions sur les comportements de mobilité sur le trajet scolaire et sur la sécurité des trajets scolaires

Importance d'une mobilité sûre, autonome et active

Se déplacer à pied est bon pour la santé et constitue pour les enfants une expérience enrichissante et instructive. Cela leur permet de nouer des liens sociaux. Les enfants qui effectuent activement leur trajet, le plus souvent à pied, sont également plus attentifs et plus performants en classe. Pas à pas, ils acquièrent ainsi des compétences en matière de sécurité routière qui leur seront utiles plus tard dans leurs déplacements.

Dans ce contexte, il convient de maintenir, dans un environnement routier sûr, la part actuellement élevée de mobilité active (77%) et, dans la mesure du possible, de l'augmenter. Les résultats de l'enquête permettent de tirer des conclusions à différents niveaux.

Lacunes en matière de sécurité dans l'environnement routier des enfants

Les enfants sur le chemin de l'école sont en phase d'apprentissage. Ils dépendent du comportement prévenant des usager·ères de la route et, en particulier, de l'existence d'infrastructures piétonnes sûres sur l'ensemble du parcours. L'enquête représentative met en évidence des lacunes considérables dans l'environnement routier des enfants. Plus de 40% des parents considèrent que le trajet scolaire de leurs enfants est

dangereux. Cette impression est corroborée par de nombreux témoignages faisant état de l'absence de trottoirs, de traversées dangereuses et d'un trafic dense. Seul un enfant sur sept âgé de 4 à 7 ans emprunte un trajet scolaire qui ne passe pas par une route où la vitesse est limitée à 50 km/h ou plus (15%).

Des efforts sont nécessaires à plusieurs niveaux et il faut un environnement routier adapté aux capacités des enfants (approche « Safe System »).

Les raisons pour lesquelles les enfants sont accompagnés par des adultes sont multiples

Un environnement routier dangereux, de longs trajets scolaires, des questions d'organisation, des habitudes et des raisons individuelles poussent les adultes à accompagner les enfants à l'école. Ces raisons sont compréhensibles. Dans certaines conditions et pendant une durée limitée, il est judicieux d'accompagner les enfants sur le chemin de l'école. L'objectif à court terme doit toutefois toujours être que l'enfant puisse se rendre à l'école de manière autonome à pied, ce qui est particulièrement précieux pour lui.

À l'inverse, un environnement routier sûr permet aux écolier·ères de se déplacer de manière autonome, sûre et active. Cela allège également la charge des services d'accompagnement (parents et communes).

Recommandations d'action pour des trajets scolaires sûrs

- Lorsque les trajets scolaires sont dangereux, les parents estiment qu'il est urgent d'agir au niveau des infrastructures, des limitations de vitesse et des contrôles.
- Au cœur des préoccupations des parents, on trouve les routes très fréquentées et celles où les vitesses sont trop élevées. Les trajets scolaires qui ne longent pas ou ne traversent pas de routes limitées à 50 km/h sont perçus comme plus sûrs, et les enfants sont moins souvent accompagnés ou conduits en voiture sur ces trajets. Cela profite aux enfants, aux parents et aux communes.
- Les communes et le canton, en tant que propriétaires des routes, sont concernés au premier abord : ils doivent aménager des chemins piétonniers sûrs du domicile à l'école. (Conformément au mandat constitutionnel visant à garantir des réseaux de chemins piétonniers sûrs de bout en bout, selon la loi sur les chemins piétonniers et les sentiers de randonnée.)

- Les actions de sensibilisation sont importantes pour encourager : les trajets à pied vers l'école, et limiter la présence des parents-taxis
- Le Pedibus s'impose comme une mesure à mettre en œuvre rapidement. Il est sûr, sain, bien accepté et soutenant pour les parents. Bien établi en Suisse romande et au Tessin, il est encore trop méconnu dans de nombreuses localités de Suisse alémanique.

Conception de l'étude

Pour le compte de	ATE Association transports et environnement Fonds pour la sécurité routière (FVS)
YouGov	Katrin Wattenhofer Consultante senior en recherche sociale Nathalie Bredenkamp Stagiaire en recherche sociale
ATE	Michael Rytz Responsable de projet Sécurité routière
Objectif de l'étude	Après une première étude réalisée en 2016, l'ATE Association transports et environnement a de nouveau mené une enquête en collaboration avec YouGov. Celle-ci visait à déterminer comment les enfants âgés de 4 à 7 ans se rendent à l'école, quels sont les dangers encourus et dans quelle mesure le Pedibus de l'ATE est connu et utilisé. L'enquête s'est appuyée sur le questionnaire utilisé à l'époque, qui a toutefois été ponctuellement remanié et adapté.
Période d'enquête	Du 26 mars au 24 avril 2026
Groupe cible	Parents résidant en Suisse d'enfants âgés de 4 à 7 ans scolarisés à l'école ou à l'école maternelle
Nombre d'entretiens	n = 795 entretiens
Méthode	Entretiens en ligne réalisés au sein du panel Internet YouGov auprès de 115 000 membres actifs de YouGov recrutés par téléphone
Questions ouvertes	Traitement et analyse par l'ATE, répartition en groupes à l'aide de l'IA (Gemini), contrôlé par l'ATE
Rapport	ATE, septembre 2026